

LE REGLEMENT

1* La 49^{ème} édition de la Montée du Puy-De-Dôme aura lieu le samedi 15 juin 2024. Le départ sera donné à 15heures vers Square Amadéo rue Jean-Baptiste TORRILHON à Clermont-Ferrand en direction Avenue Joseph CLAUSSAT, de tournée à gauche rue d'Assas, de prendre à droite l'Avenue de ROYAT et de prendre le parcours normal. Les inscriptions sont ouvertes sur le site : <https://fsgtpuydedome.wixsite.com/fsgt> dès maintenant ou la possibilité de s'inscrire sur place à l'entrée du Square coté rue Jean-Baptiste TORRILHON à partir de 10h à 14h50.

Les frais d'inscription s'élèvent à 21€ - 24€ le jour même et comprennent l'engagement : le transport en train, en bus à la fin de la course et les ravitaillements.

2* L'épreuve est ouverte à toutes et tous à partir de la majorité. Pour s'inscrire, les coureurs doivent fournir un certificat médical datant de moins d'un an stipulant bien y compris compétition ou une photocopie de licence. La distance à parcourir est de 15,5km.

3* Le port du dossard pendant la course doit épingler sur la poitrine ou sur le ventre afin d'être visible en permanence et en totalité pendant la course.

4* La sécurité du parcours sera assurée par une antenne médicale, ainsi que par un médecin. Les services médicaux assistés du comité d'organisation sont habilités à mettre hors course les concurrents paraissant inaptes à poursuivre l'épreuve. En cas d'abandon, le coureur doit obligatoirement prévenir le bénévole à son poste qui récupérera le dossard et avertira les responsables organisateurs + le chrono.

5* Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ses règles. Lors du passage de la montée des Muletiers pour se rendre au sommet du Puy-De-Dôme, le train Panoramique est prioritaire sur les coureurs : ces derniers doivent impérativement s'arrêter au passage du train. Ils reprendront la course dès le signal du bénévole en place.

6* Après la course, les coureurs reviennent par le train Panoramique du Puy-De-Dôme. Il est demandé à tous de respecter la réglementation du site et le règlement de la FSGT.

7* Le ticket de transport pour le retour en train, les récompenses sont à retirer auprès du personnel organisateur de la course à l'arrivée.

8* Les bus pour redescendre vers le Square Amadéo seront sur le parking de la gare de péage du Panoramique.

9* Il est demandé à tous les coureurs de respecter strictement l'heure de départ de la course (15h), l'heure de clôture (19h) et l'itinéraire fixé. Dernier train est à 19h30

10* L'organisation se réserve le droit de modifier ou annuler en cas de conditions météo trop défavorables, d'importantes quantités de pluie, fort risque orageux, canicule...

